

M./Mme./Mlle. : _____ Modèle : _____ N° d'immatriculation : _____
 N° de facture/d'intervention : _____ Kilométrage : _____ VIN : _____



(MODELES DIESEL 2.7L)

FICHE DE CONTROLE D'ENTRETIEN

Type d'entretien :	A	B	A	B	A	B	A	B	A	B
Mois/1 000 km :	12/24	24/48	36/72	48/96	60/120	72/144	84/168	96/192	108/216	120/240

Réglage/Graissage/Remplacement – Coût de la main-d'œuvre compris dans les barèmes, à l'exception des éléments marqués d'un astérisque *

Contrôle – Après la procédure de contrôle, le nettoyage, le réglage, la réparation ou le remplacement sont soumis à des coûts de main-d'œuvre et de matériaux supplémentaires.

A B ENTRETIEN PRINCIPAL (INTERIEUR DU VEHICULE)

1. Remplacer les filtres des moteurs de coussins de siège chauffants (le cas échéant).

A B ENTRETIEN PRINCIPAL (EXTERIEUR DU VEHICULE)

2. Contrôler l'état des balais d'essuie-glaces.
3. Contrôler la pression des pneus, leur état général, la profondeur des dessins de la bande de roulement, les signes d'usure inégale et vérifier que leur type est correct (y compris la roue de secours).
4. Contrôler l'usure des plaquettes de frein (état des disques de frein lors des changements de plaquette).
5. Remplacer le liquide de frein (*tous les 3 ans*)*.

ENTRETIEN PRINCIPAL (SOUS LE CAPOT)

6. Remplacer l'antigel (*tous les 10 ans ou tous les 240 000 km*)*.
7. Remplacer le filtre à air.
8. Remplacer la courroie d'entraînement des accessoires avant.
9. Remplacer la courroie d'entraînement et le tendeur de la pompe à carburant (*tous les 10 ans ou tous les 240 000 km*).
10. Remplacer la courroie d'entraînement et le tendeur de l'arbre à cames (*tous les 10 ans ou tous les 168 000 km*).
11. Remplacer le filtre à carburant.
12. Purger le filtre décanteur.
13. Contrôler le niveau du liquide de frein et faire l'appoint.
14. Contrôler le niveau du liquide de refroidissement et faire l'appoint.
15. Contrôler le niveau du liquide de lave-glaces et faire l'appoint.
16. Contrôler le niveau du liquide de direction assistée et faire l'appoint.
17. Contrôler le niveau de l'électrolyte de batterie et faire l'appoint.
18. Remplacer le filtre à pollen.

ENTRETIEN PRINCIPAL (SOUS LE VEHICULE)

19. Changer l'huile et le filtre moteur.
20. Remplacer l'huile de transmission automatique (*tous les 10 ans ou tous les 240 000 km*)*.
21. Rechercher visuellement des fuites de liquide sous le capot/compartiment moteur.
22. Si un ou plusieurs témoins sont allumés, interroger le système à l'aide du système WDS/IDS et faire un rapport*.

A B ENTRETIEN PRINCIPAL (ESSAI SUR ROUTE)

23. Effectuer un essai sur route. Pendant l'essai sur route, veiller à contrôler les points suivants :
24. Contrôler le fonctionnement du sélecteur de marche avant et la fonction d'interverrouillage.
25. L'état et le fonctionnement des ceintures de sécurité
26. Le fonctionnement correct du verrouillage de direction (le cas échéant)
27. Le fonctionnement correct des mécanismes de réglage des sièges et du volant
28. Le démarreur fonctionne sans bruit excessif et le moteur démarre facilement.
29. Le fonctionnement correct des témoins d'anomalie et des instruments
30. Contrôler le fonctionnement de tous les dispositifs d'éclairage, avertisseurs sonores et témoins.
31. Contrôler le fonctionnement des essuie-glaces et lave-glaces.
32. Le recentrage automatique du volant entre les butées gauche et droite
33. Le véhicule ne tire pas d'un côté.
34. Les freins sont équilibrés et fonctionnent sans à-coups ni bruit excessif.
35. Les changements de rapport se font en douceur.
36. Le régulateur de vitesse s'engage et se désengage correctement.
37. Contrôler le fonctionnement du système de climatisation.
38. Tout bruit excessif du véhicule
39. Réinitialiser l'indicateur d'entretien (le cas échéant).
40. Compléter le carnet d'entretien.
41. Poser l'autocollant de rappel du prochain entretien.
42. Vérifier si des Actions de service ou de rappel sont en cours.
43. Signaler tout aspect inhabituel de l'état du véhicule et toute intervention supplémentaire nécessaire.

Les pièces soumises à l'entretien qui sont répertoriées ci-dessus correspondent aux pièces recommandées pour des véhicules utilisés dans des conditions de conduite routières et climatiques normales. Des contrôles plus fréquents peuvent s'avérer nécessaires si le véhicule est soumis à des arrêts/démarrages répétés et à des températures extrêmes, s'il est utilisé dans des environnements poussiéreux ou en mode tout-terrain ou s'il tracte fréquemment une remorque. Exécution du contrôle d'entretien et inscription de l'intervention dans le carnet d'entretien

Nom : Signature : Date :

